



RBC Banque Royale réduit ses taux hypothécaires résidentiels

TORONTO, le 25 janvier 2008 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle réduit ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 26 janvier 2008.

Les changements vont comme suit :

Échéance libre six mois Convertible six mois Échéance libre 1 an Échéance fixe 1 an	8,90 pour cent 7,10 pour cent 9,50 pour cent 7,35 pour cent	(pas de changement) (pas de changement) (pas de changement) (pas de changement)
Deux ans – échéance fixe Trois ans – échéance fixe Quatre ans – échéance fixe	7,40 pour cent 7,40 pour cent 7,34 pour cent	(réduction de 0,10 pour cent) (réduction de 0,10 pour cent) (pas de changement)
Cinq ans – échéance fixe Sept ans – échéance fixe Dix ans – échéance fixe	7,39 pour cent 7,70 pour cent 8,05 pour cent	(réduction de 0,10 pour cent) (réduction de 0,10 pour cent) (réduction de 0,10 pour cent)

Meilleures offres hypothécaires*

Convertible six mois	6,04 pour cent	(pas de changement)
Quatre ans – échéance fixe	6,28 pour cent	(pas de changement)
Cinq ans – échéance fixe	6,33 pour cent	(réduction de 0,10 pour cent)
Sept ans – échéance fixe	6,25 pour cent	(réduction de 0,10 pour cent)
Dix ans – échéance fixe	6,60 pour cent	(réduction de 0,10 pour cent)

- 30 -

Renseignements:

Raymond Chouinard, Affaires publiques, (514) 874-6556

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps sans préavis. Elles ne peuvent être jumelées à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.

^{*} Les taux indiqués représentent des taux spéciaux réduits et ne sont pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer une réduction de taux, il faut comparer le taux de l'offre spéciale avec le taux affiché pour le terme applicable.